
Note d'information fédérale Décembre 2020 – n°297

1. Comité directeur de la FFA le 23 décembre 2020

Le comité directeur du 23 décembre a validé la composition du bureau fédéral :

- Président : Christian Vandenberghe
- Secrétaire général chargé des ressources humaines : Vincent Busser
- Secrétaire générale adjointe chargée des textes réglementaires : Martine Scotton
- Trésorier : François Banton
- Vice-Présidente chargée du développement : Anne Tollard
- Vice-Présidente chargée de la communication, de l'événementiel, de l'égalité femmes/hommes et de la mixité : Bénédicte Ouvry
- Vice-Président chargé du sportif et du haut-niveau : Arnaud Tixier
- Membre du bureau fédéral chargé des compétitions : Philippe Lot
- Membre du bureau fédéral chargée du développement des structures : Audrey Dall'Acqua
- Membre du bureau fédéral chargé du développement de l'aviron de mer : Richard Mouchel
- Membre du bureau fédéral chargée des relations extérieures : Myriam Goudet

Ainsi que les présidents des commissions suivantes :

- commission médicale : Pierre Goudet
- commission des arbitres : Marine Lericolais
- commission des compétitions : Philippe Lot
- commission scolaire : Anne Tollard
- commission universitaire : Marie-Laurence Copie
- commission aviron de mer : Richard Mouchel
- commission aviron indoor : Sébastien Roure
- commission des athlètes : Cédric Berrest

Les commissions promotion et communication, tourisme et loisirs, aviron handi ainsi que les membres des commissions citées ci-dessus seront désignés lors du comité directeur du 15 janvier 2021.

2. Aviron sport adapté : principes de sélection 2021 – Régate de Gavirate

Les principes de sélection 2021 pour les sportifs du sport adapté ont été approuvés et sont disponibles sur le document joint en annexe.

3. Licences FFA pour compétiteurs sport adapté 2021

La participation au championnat de France Aviron Sport Adapté, pour les sportifs en situation de handicap mental ou psychique, nécessite l'adhésion des clubs à la FFSA Sport Adapté et une prise licence auprès de celle-ci.

La FFA a opté pour un remboursement des licences FFA, pour les sportifs ayant participé à un championnat de France FFSA Sport Adapté aviron, afin de ne pas pénaliser les sportifs et clubs qui s'engagent dans une démarche de compétition au niveau national.

Le remboursement sera effectué après la dernière épreuve nationale FFSA de la saison.

4. MAIF AVIRON INDOOR 2021

Pour vous préparer au jour-J, plusieurs documents d'accompagnement sont disponibles :

- [Le Règlement](#), indiquant toutes les règles mais aussi quelques informations techniques et notamment pour les Poids Léger.
- [Le Manuel Utilisateur](#), guidant pas à pas de l'installation à la connexion en passant par les branchements et les recommandations importantes.
- [Le Planning Prévisionnel](#), qui risque toutefois d'évoluer fortement en fonction du nombre d'engagés à la clôture.
- [Le parcours le jour-J](#), pour anticiper au mieux la mise en place et la participation.

De plus, le jeudi 7 janvier de 19h à 20h30, nous vous proposerons un webinar spécifique sur les aspects techniques et organisationnels de la participation au MAIF Aviron Indoor 2021. Vous pourrez assister aux démonstrations des procédures et poser toutes vos questions.

Pour rendre la retransmission plus vivante et interactive, des jeux, tirages au sort et autres animations seront mis en place chaque jour de compétition. De nombreux lots seront à gagner parmi lesquels 2 ergomètres pour les clubs comptant au minimum 10 participants, 2 ergomètres tirés au sort parmi tous les finishers mais également des bons d'achat des partenaires, etc.

Infos sur <http://championnats.aviron-indoor.fr/fr/>

Contact : maif-aviron-indoor@ffaviron.fr